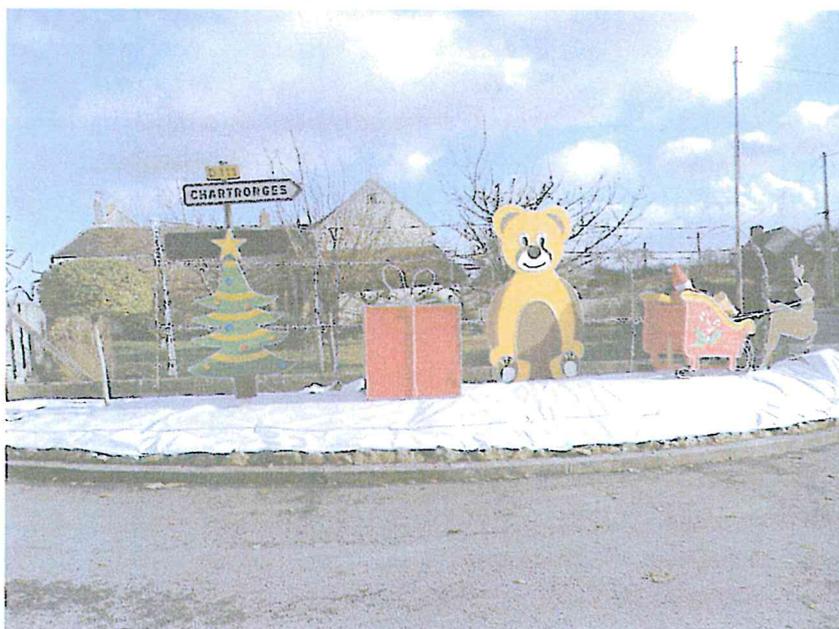


# En direct de Choisy

Janvier 2019 – N° 71

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99

Site internet : [www.choisy-en-brie.fr](http://www.choisy-en-brie.fr)

e-mail : [mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h  
5, route de la Ferté Gaucher



## LE MOT DU MAIRE

- L'éditorial précédent semblait nostalgique, il était surtout le constat de deux époques. Au quotidien, les évolutions sont peu perceptibles et, lorsque l'on se retourne, surprise !
- Choisy-en-Brie, 1400 habitants, est malgré tout une modeste commune, subissant le transfert de compétences vers l'intercommunalité et le rétrécissement de ses capacités financières.
- Le principal des délibérations (12 sur 14 au Conseil municipal du 24 novembre) concerne le fonctionnement communal et les syndicats auxquels nous sommes attachés. Deux délibérations seulement portent sur des investissements (voirie, clocher, cimetière). Cela commence par des études et demandes d'aides. Quelques possibilités de subventions ne seront pas sollicitées pour ne pas gêner d'autres projets déjà lancés (contrat rural, rue de l'Épauche) et ne pas obérer nos capacités financières pour d'autres impératifs.
- Le « gros chantier » qui va occuper une partie de 2019 sera l'assainissement collectif au Montcel ainsi que rue de la Brunotterie et Route de Provins. Il sera coordonné avec la réfection de la RD 215 dans la commune, ce qui va générer des travaux accessoires de voirie, incontournables. A ceux-ci, beaucoup de points particuliers concernant nos voies communales sont à prendre en compte, là aussi il y a urgence. En début d'année, une Commission essaiera de mettre cela au point et, à n'en pas douter, l'élaboration du budget apportera des correctifs, car souvent j'entends « faut pas qu'ça coûte ».
- Vous voudrez bien m'excuser de parler sûrement trop souvent finances, mais quoi que l'on imagine, ce thème est incontournable, je pense que chacun le sait.
- Le 23 octobre 2017, au Congrès des Maires de France, le Président de la République s'engage à s'y rendre chaque année. C'est par un simple courrier de 4 pages à chacun des 36000 maires qu'il considère honorer sa promesse. Pirouette !
- Pour l'heure, il restait un peu de menue monnaie permettant d'illuminer les fêtes de fin d'année 2018. J'espère, malgré les moments difficiles pour quelques-uns, que cette période aura été calme et chaleureuse pour le plus grand nombre.
- Je souhaite également que 2019 contribue à la réalisation des projets de chacune et chacun dans les domaines qui vous sont chers, dans les conditions les meilleures.

Votre Maire : Alain BEAUFORT

## L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

- **La cérémonie du 11 novembre** : beaucoup d'émotion pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre et un grand nombre de participants au défilé, notamment des enfants. Dans ce cadre, la commune avait organisé une conférence, le vendredi 9 novembre, sur l'artisanat dans les tranchées par Gérard Edé. (voir article ci-après retour sur le centenaire).
- **Concours départemental des villes et villages fleuris et Concours communal des maisons illuminées** : les résultats seront communiqués lors de la cérémonie des vœux du maire. La commune a été primée cette année pour le fleurissement (voir l'article ci-après).
- **La distribution des colis** s'est effectuée sur 3 jours, les 10, 11 et 12 décembre. Cette année, 95 colis pour les personnes seules, 49 colis pour les couples et 1 pour une personne en maison de retraite ont été distribués. Pour en bénéficier, il faut être âgé de 70 ans au moins et être inscrit sur les listes électorales de la commune.
- **Nouveau** : une habitante de Choisy, Delphine Ambroise, accompagnante holistique et distributrice d'une gamme de produits de nutrition cellulaire et phytothérapie, a implanté son entreprise à Choisy mi-2017. Elle a créé un site internet : [www.univers-spirit.com](http://www.univers-spirit.com) où vous trouverez toutes les informations sur les formations et accompagnements dans la rubrique « qui sommes-nous ? » ainsi que le lien vers le site de ses activités énergétiques et produits de nutrition cellulaire et aussi les bijoux qu'elle conçoit.
- **La commune a signé une convention avec Radio Oxygène** (radio locale de Seine-et-Marne 106.4) permettant de faire passer des messages d'information également pour toutes les associations communales.

## ÉTAT CIVIL

### Ils nous ont quittés

- **Marie-Antoinette RIVERE**, disparue en octobre. Avec son époux Gilbert, jeunes mariés, ils arrivèrent à Choisy-en-Brie en 1958, à l'école primaire, au tout début de leur carrière d'enseignant. Lui, directeur jusqu'en 1978, devenu conseiller pédagogique, transmit son poste à Madame RIVERE qui l'occupa jusqu'au terme de sa carrière en 1993 avant leur retour du côté de Limoux. Durant toutes ces années, les enfants du village furent, à un moment de leur scolarité, ses élèves. Nul n'oubliera le savoir et l'éducation qu'elle dispensa, ni l'accent ensoleillé trahissant les origines du sud-ouest.
- **Alain DENEUFBOURG**, disparu le 14 octobre, Conseiller Municipal de 1977 à 2001, s'était également investi dans nombre de structures locales professionnelles et associatives. Contraint d'abandonner à l'urbanisation l'exploitation familiale vers Chelles, il reprit et développa la « Ferme de la Bochetière » aujourd'hui exploitée par son fils Guillaume, cadet de ses 3 enfants.
- Mireille ARNOULT veuve PROVOST, le 22 novembre 2018.
- Madame Micheline COUESNON née Langlois, le 5 décembre 2018.
- Madame Denise GUILLOT née MONTAY, le 13 décembre 2018.

### Bonjour les bébés

- Zoé TERNARD le 6 octobre 2018

## LE CALENDRIER

(Voir encart joint)

## LES TRAVAUX

- La réfection de la RD 215 est prévue en agglomération en 2020 et hors agglomération de la Ferté Gaucher à la RN 4 ultérieurement.
- Création de décorations de Noël par les employés municipaux.
- Installation de bornes supplémentaires Place de l'Eglise.
- Aménagement d'un chemin piéton Place de la Payenne.
- Reprise de fossés aux 2 Maisons.
- Une étude sur la réfection du beffroi de l'église a été lancée.
- Assainissement (voir article ci-après).

## URBANISME

### P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

- Suite à l'approbation du Conseil Communautaire le 28 juin 2018, la Préfecture, qui avait 2 mois pour émettre ses observations, a précisé, par courrier, ne pas en faire.
- Deux recours gracieux ont été faits a posteriori :
  - A) Un particulier fâché que sa parcelle n'ait pas été classée constructible.
  - B) Le développeur du projet éolien (SA RES) demande le retrait du P.L.U qui précise que les éoliennes y sont proscrites.

### LOTISSEMENT DU CLOS VANNETIN

- Statu quo, un nouvel aménageur est espéré.

### AUTORISATIONS D'URBANISME

- **Rappel**: afin d'éviter tout problème et risque de contentieux, les demandes et déclarations doivent être faites avant travaux.

## ASSAINISSEMENT secteur du Montcel et divers

- Les subventions attendues du Département et de l'Agence de l'Eau sont accordées.
 

|  |               |
|--|---------------|
| ○ Montant des travaux et études        | 1 600 000 €HT |
| ○ Aides Département et Agence de l'Eau | 483 000 €HT   |
| ○ Prêt à taux zéro Agence de l'Eau     | 156 000 €HT   |
| ○ Auto financement de la commune       | 361 000 €HT   |
| ○ Prêt Caisse des Dépôts (taux 1.5%)   | 600 000 €HT   |

L'assainissement est un budget annexe auto financé par la redevance.

- Il n'y aura pas d'impact sur le prix de l'eau assainie.
- Les ordres de service aux entreprises sont lancés.
- Après quelques travaux préparatifs, le chantier, qui se déroulera en plusieurs phases étalées sur 6 mois, devrait démarrer le 7 janvier.
- Une réunion avec les riverains concernés (Le Montcel, route de Provins, rue de la Brunotterie, route de Melun, une partie de la rue des Anciens Fossés, route de Coulommiers et rue de la Gare) s'est déroulée le 6 décembre.
- La circulation sera fortement impactée par moment et des déviations seront mises en place.
- Pour les interventions en domaine privé qui auront lieu dans une seconde phase, le maître d'œuvre a été désigné lors du Conseil municipal du 28 septembre.

## CONTRAT RURAL

Le contrat rural comprend la mise en accessibilité de la mairie et de l'église ainsi que la rénovation et l'aménagement du local technique communal pour un montant de 375 418,65 €HT dont une subvention de 111 000 € du Département et une subvention de 148 000 € de la Région. Reste à charge à la commune 116 419 € HT.

- Les avis nécessaires au dépôt de dossier auprès du Département et de la Région sont favorables :
  - De l'architecte des bâtiments de France,
  - De la Direction du Trésor Public, avec les réserves de maîtriser les autres dépenses d'investissement pour limiter l'endettement de la commune.
- La demande déposée en début d'année 2019 devrait voir son acceptation d'ici l'automne.
- La programmation des premières tranches serait donc pour 2020.

## CIMETIÈRE

- La procédure de reprises de concessions en état d'abandon s'est déroulée de 2012 à 2015.
- Entre 2015 et 2017, 75 sépultures ont donc pu être reprises.
- Sous réserve d'une aide du Département, les 47 concessions restantes devraient être considérées cette année (sans soutien financier, seule une nouvelle phase de 14 reprises sera réalisée).
- L'objectif, à plus long terme, est que l'ensemble des travaux de reprise soient terminés avant de restaurer les allées principales qui le méritent.

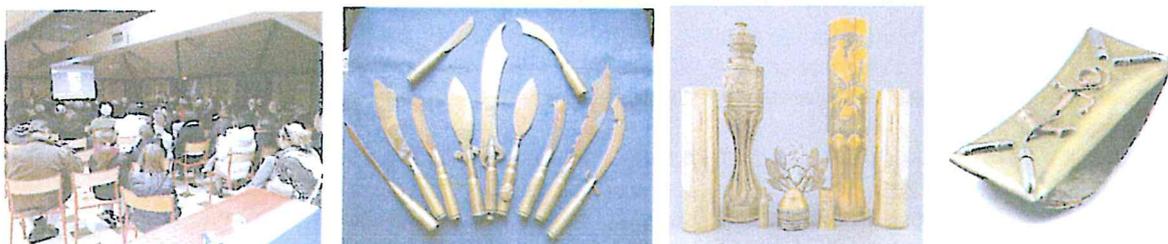
## VOIRIE

En complément des opérations mentionnées dans la rubrique « Les travaux » :

- Une aide est sollicitée auprès de l'Etat pour la réfection d'une partie de la route du Merger qui a subi des dégradations par les eaux de ruissellement de la fin du printemps.
- Le Département doit procéder à la réfection de la RD 215 dans sa traversée du bourg. Ces travaux concernent la structure de la chaussée et son revêtement. Nul doute que divers travaux annexes seront à la charge de la commune. Cette opération, prévue après les réseaux d'assainissement de la route de Melun, apporteront aussi des gênes à la circulation durant quelques jours.

## 11 NOVEMBRE – RETOUR SUR LE CENTENAIRE

- Pour marquer le centenaire de l'Armistice, le 9 novembre, une conférence ayant pour thème « L'artisanat dans les tranchées », conduite par Monsieur Gérard ÉDÉ (enfant de Choisy, antiquaire à Coulommiers aujourd'hui retraité) a été présentée à la salle polyvalente. Une bonne centaine de participants ont pu découvrir ce que l'imagination et l'habileté des Poilus leur ont permis de réaliser, par nécessité, par fierté et aussi pour occuper leur temps. Quelques objets et affiches d'époque ont attiré la curiosité, de même que 5 autres supports mémoriels, élaborés par les élèves de CM2.



- Le 11 novembre, le défilé a conduit plus de cent personnes à se recueillir au cimetière où reposent, dans une même sépulture, 2 soldats tués aux Queuses et à Champbonnois dès le 5 septembre 1914, âgés de 21 et 31 ans, originaires de Corrèze et de la Vienne. Le même jour, pendant 21 minutes, le clocher de l'église fut bombardé par l'ennemi. Cela a valu à la commune, en 1922, l'attribution de la Croix de Guerre. Ensuite, c'est au Monument aux Morts que fut lu le message du Président de la République avant que la Marseillaise, chantée par beaucoup, termine la cérémonie. Il faut noter la présence de beaucoup d'enfants dont deux d'entre eux (Justine et Ilyes) énoncèrent le nom de 64 enfants de Choisy morts pour la France (environ 25% des hommes en activité), cela pour que les erreurs d'hier restent dans la mémoire collective et ne se reproduisent.



## CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Les prix du concours départemental des villes et villages fleuris ont été décernés lors d'une cérémonie au château de Blandy-les-Tours.

Mercredi 21 novembre, le département de Seine et Marne a honoré les particuliers et les communes qui embellissent leur jardin ou leur balcon. Cette année, le jury départemental a attribué 3 premiers prix et 2 prix spéciaux.

En outre, trois communes ont été mises à l'honneur pour la qualité ou l'originalité de leur fleurissement (Choisy-en-Brie, La Grande-Paroisse et Montmachoux). Liliane Rozec représentait notre commune et a reçu le diplôme des mains du Président du Département. Ces 3 communes pourront prétendre dans un deuxième temps à l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur qui, cette fois, est décernée par un jury régional.

A noter que sur les 531 communes que compte notre département, seules 84 participent à ce concours.

Merci à nos employés municipaux, Jérémy Bertrand, Florian Salmon et Sébastien Panier.

La remise des diplômes pour les participants au sein de la commune aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### ADMR : RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION

Dans le cadre de la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) du 28 décembre 2015, l'association ADMR Choisy-en-Brie vient de faire l'objet d'une évaluation externe par le Cabinet CROFF.

L'implication des salariés et bénévoles dans la démarche qualité a permis d'atteindre une conformité de plus de 96% par rapport aux recommandations de la nouvelle réglementation qui régit les services d'aide à domicile.

Tenant compte également d'un ancrage local et territorial, de l'organisation mise en place, de la situation financière à l'équilibre et d'une croissance se traduisant par un doublement de l'activité en 3 ans, l'association est autorisée par le Département jusqu'en 2027.

### Appel aux bénévoles

Conséquence de l'évaluation externe, un certain nombre de projets seront développés dans les 5 prochaines années :

- Constitution d'un groupe de visiteurs/visiteuses de courtoisie, formés sur la prévention de la perte d'autonomie, afin de rencontrer régulièrement les bénéficiaires de l'ADMR.
- Développement des ateliers « Mémoire ».
- Etude d'une offre de transport solidaire.
- Accompagnement numérique pour les démarches administratives.
- Présence accrue de l'ADMR sur des événements du territoire.

Si ces missions vous tentent, faites-vous connaître auprès du secrétariat de l'association : 06 69 79 77 32, [admr.choisy@fed77.admr.org](mailto:admr.choisy@fed77.admr.org)

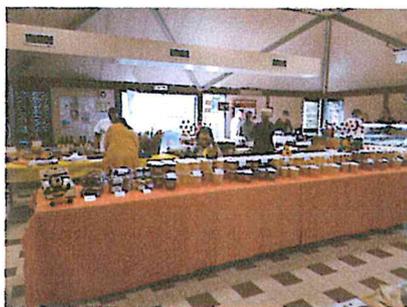
### ANIMATION LOISIRS

#### Le Salon des Saveurs

Le week-end des 13 et 14 octobre fut marqué par la venue de nombreux exposants au traditionnel Salon des Saveurs.

Les dégustations de toute sorte allèrent bon train dans une ambiance amicale et décontractée.

Merci à tous les participants, exposants et bénévoles.



#### Le Beaujolais nouveau

Le soir du 15 novembre, une fois de plus, le Beaujolais nouveau démontra à tout un chacun ses véritables valeurs, le partage, la convivialité et l'amitié et permit ainsi à plus de 150 convives de passer une excellente soirée.

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation et à l'année prochaine !



### Le loto festif

Le dimanche 16 décembre 2018, le 1<sup>er</sup> loto festif d'Animation Loisirs fut un succès. Si le nombre de participants était un peu restreint pour cause de la pluralité des lotos, néanmoins tous furent satisfaits. Merci à tous les commerçants pour leur participation.



### L' AMICALE SCOLAIRE

Halloween : le 31 octobre, des monstres, sorcières, fantômes ... ont envahi notre village à la quête de bonbons. Des ateliers créatifs étaient à leur disposition. Merci aux commerçants et villageois pour leur accueil et aux parents pour leur disponibilité.



Le marché de Noël : les 8 et 9 décembre, une quinzaine de commerçants étaient présents au Marché de Noël. Pour la plus grande joie des enfants, le père Noël était au rendez-vous. Merci aux parents pour leur disponibilité.



### FIT FUN

La bourse aux jouets et aux cadeaux : exposants et visiteurs étaient au rendez-vous le samedi 24 novembre pour faire de bonnes affaires. Bon nombre d'entre eux y ont trouvé de quoi garnir le sapin de Noël afin de faire plaisir à toute la famille. Merci à tous et à l'année prochaine.



Le Téléthon : Françoise Renaud, membre du téléthon de Coulommiers, Présidente et Coach sportif de l'association FIT'FUN, a, comme chaque année, proposé à ses adhérents, enfants et adultes, de participer au Téléthon de Coulommiers. Une belle petite troupe a répondu présente et s'est produite sur la scène de la Sucrerie avec des prestations très applaudies. Un grand merci à tous les participants. Ce Téléthon était un peu spécial puisque c'était la 20<sup>ème</sup> édition. Au programme, soirée cabaret avec la troupe « Pierre de Lune » dont une certaine Margaux Renaud est danseuse.

Il faut souligner que le Téléthon de Coulommiers est depuis plusieurs années 1<sup>er</sup> de Seine-et-Marne et surtout il occupe le 13<sup>ème</sup> rang au niveau national avec l'an passé un montant de dons de plus de 50 000 €.



## LES ASSOCIATIONS – HISTOIRE DE L'AMICALE SCOLAIRE

- Créée en 1952, elle a vu beaucoup de parents d'élèves, élus et sympathisants, l'animer sous la houlette de nombreux Présidents : Léon BEUZELIN, Marcel DOUCIN, Lucien BEAUFORT, Gilbert RIVÈRE, Alain BEAUFORT, Jean-Paul RAOULT, Joël LAMOTTE, Josette VERCHAIN, Thierry MAGHIN, François JARJAVAL, Corine TALFUMIER, Céline FEUILLAT et Christelle LORiot actuellement.
- Les manifestations, jusqu'à la création en 1974, d'un Comité des Fêtes, étaient intimement liées à celles de la commune.
- Les premières années, « grosses fêtes et cavalcades » se sont déroulées sous l'autorité de Monsieur GIBERT, Directeur d'école.

### Dans les années 60 :

- Création d'une troupe de théâtre dirigée par G. RIVÈRE, Directeur d'école, qui se produisait à Choisy.
- Arbre de Noël, distribution de jouets et goûter à chaque enfant.
- Bal masqué, concours de costumes et tombola, manifestation très populaire, moteur de toutes les autres activités
- Voyage de fin d'année, ouvert aussi aux collégiens, parcs d'attractions, bords de mer, excursions et visites diverses, Lisieux, Vézelay, Arcy-sur Eure, Gérardmer, le lac des Settons, Lyon en TGV, etc ...

### Dans les années 70 :

- Le théâtre n'existe plus.
- L'arbre de Noël s'étiolé, les enfants étant par ailleurs très gâtés.
- Les sorties sont de plus en plus limitées.

### Depuis les années 80 :

- La kermesse a été créée et s'améliore sans cesse.
- Le bal costumé perd de sa superbe (et de ses recettes) puis disparaît.
- Des ateliers, initiation à l'anglais, théâtre, arts graphiques et plastiques, ont vécu quelques années.
- Des manifestations ponctuelles apparaissent et s'éclipseront au fil des ans : carnaval, chasse aux œufs de Pâques, Halloween, Marché de Noël et bien d'autres sûrement.

## LES DÉCORATIONS DE NOËL

Félicitations et remerciements aux employés communaux, Sébastien, Florian et Jérémy, aux élus Daniel, Albert, Patrick, Annie, Nadeige, Liliane, et aux bénévoles, Jean-Louis, Jacques, Jean-Claude et Michèle, ainsi que Martine qui ont embelli notre village en cette période de fêtes.

